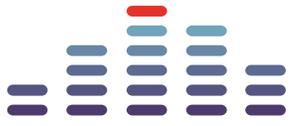


fonds**radiostar** 
oser propulser amplifier

Rapport annuel
2015-2016

SOMMAIRE

Message du président

Le Fonds

- Historique
- Mission
- Orientations stratégiques
- Programme

Gestion

- Conseil d'administration
- Ressources financières
- Déboursés et soldes résiduels d'engagements

Les interventions

- Faits saillants et engagements
- La diversité
- Émergence et accompagnement
- La clientèle

Les effets

- Les dépenses par secteur
- Les ventes
- Les activités scéniques
- Les distinctions

Les partenaires

Les états financiers

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le 31 août 2016, Fonds RadioStar complétait son 15^e exercice financier, une année que l'on peut qualifier de déterminante pour son avenir et ce, à plusieurs égards. D'une part, amorcée au cours de l'exercice 2013-2014, la réflexion entourant le cadre de gestion du Fonds aura débouché sur la redéfinition même de sa mission et l'actualisation de ses principes directeurs. Ces travaux ont de surcroît abouti à l'émergence d'une vision à long terme des interventions du Fonds qui se traduit aujourd'hui par le déploiement d'une nouvelle image, en lien avec le nouveau plan stratégique adopté et à l'intérieur duquel sont désormais définis les objectifs et les cibles à atteindre en termes de résultats des interventions.

Les cibles et résultats afférents sont nouvellement présentés dans ce rapport annuel qui est publié, pour une première fois, sous forme de microsite. Je suis d'autant plus fier de le présenter puisque ce format permet de mieux mettre en valeur les résultats et que ces derniers sont, pour la majorité des axes d'intervention, en plein sur les cibles. En effet, les objectifs sont atteints tant du côté des engagements, un peu plus de 3 M \$, que de la répartition de l'aide en fonction du nombre d'albums en carrière des artistes ou du soutien accordé à des projets de promotion collective complémentaires, voire supplémentaires, aux actions des maisons de disques et producteurs de spectacles. Même constat en regard du mandat relié à la diversité, sous le volet *Commercialisation* seulement, quelque 70 artistes ont été soutenus liés à 36 structures différentes et rattachés à 11 catégories différentes en musique vocale francophone.

Il reste néanmoins certains défis à relever, notamment celui de stimuler encore davantage la demande du côté de la francophonie canadienne en situation minoritaire afin d'être en mesure d'atteindre la cible de 15 % au titre de l'attribution de l'aide. Bien que les modifications récentes apportées au programme afin de favoriser l'accès des artistes des communautés francophones au Fonds auront permis d'augmenter leur représentativité au sein des projets soutenus, il faut rester à l'affût pour s'assurer que les mécanismes en place demeurent pertinents et adaptés à leur réalité.

Ce même constat peut s'appliquer à l'ensemble des interventions et de la clientèle, cette vigie de tous les instants est plus que jamais essentielle pour s'assurer que le Fonds demeure pertinent, pour qu'il puisse contribuer à faire la différence dans un contexte où le marché de la musique et les modes de consommation continuent d'évoluer. C'est d'ailleurs là que prend tout son sens le nouveau leitmotiv du principe d'intervention du Fonds, soit de favoriser l'innovation, faire les choses différemment et ce, à tous les niveaux.

Sur cette note, au terme de mon mandat à la présidence du Fonds, je tiens à remercier chaleureusement pour leur implication particulière les membres du comité de gestion dans l'important travail de réflexion qui a été réalisé cette année, de même que tous les administrateurs pour leur contribution bénévole de tous les instants. Je tiens également à souligner le dévouement de l'équipe de gestion du Fonds qui met tout en œuvre pour faire du Fonds un partenaire de l'industrie utile et efficace.

En terminant, je souhaite adresser, au nom de tous, un dernier salut à Peter Fleming, administrateur du Fonds, qui est décédé en cours de mandat cette année. Merci Peter pour ton implication et ton dévouement !

Le président du conseil.



Yves Bombardier

PETER C. FLEMING



Peter C. Fleming, expert-conseil en affaires réglementaires, est décédé le 15 juin 2016 des suites d'un cancer.

Peter a été l'un des grands noms de l'industrie canadienne de la radiodiffusion pendant plus de 40 ans, dont 25 années passées au CRTC. Il était administrateur du Fonds RadioStar depuis décembre 2014 et a également siégé au conseil d'administration du Fonds canadien de la radio communautaire d'avril 2015 jusqu'à son décès.

Pour sa vaste expérience, son charme, sa vivacité d'esprit, son dévouement sincère et son amour de la musique, les membres du conseil et l'équipe du Fonds RadioStar tenaient à souligner la trace qu'aura laissée son passage à nos côtés. Nous profitons de l'occasion pour réitérer nos condoléances les plus sincères à la famille et aux amis de Peter

LE FONDS

Historique

En 1998, le CRTC autorise, à l'intérieur de la *Politique concernant la radio commerciale* (Avis public CRTC 1998-41), la création d'un fonds de commercialisation et de promotion de la musique canadienne, établissant une contribution financière de 3 % de la valeur des transactions d'acquisition à ce fonds. En novembre 2000, il approuve la proposition conjointe de l'ACR et de l'ADISQ précisant la structure et les modalités de Fonds RadioStar. En décembre 2006, la nouvelle politique du CRTC sur la radio commerciale reconduit cette contribution.

Depuis sa mise en oeuvre en août 2001, le Fonds RadioStar offre un programme d'aide financière pour soutenir la commercialisation d'enregistrements sonores au Canada. La Fondation Musicaction assure la gestion de ce programme depuis le début de ses activités sous la direction du conseil d'administration du Fonds RadioStar. Son programme et ses règles, totalement distincts de ceux de Musicaction, sont administrés de façon indépendante.

Mission

Accompagner l'émergence de nouveaux artistes canadiens en musique francophone et leur développement, par un appui aux entreprises et organismes susceptibles d'avoir un impact significatif sur leur carrière, pour leurs projets de commercialisation et de promotion d'enregistrements sonores. Offrant toute la flexibilité nécessaire pour encourager et stimuler l'innovation, il propose un soutien supplémentaire et subséquent aux autres sources de financement.

Orientations stratégiques

- Appuyer l'émergence de nouveaux artistes et proposer un accompagnement tout au long du développement et de l'établissement de leur carrière.
- Contribuer au développement d'un répertoire de musique francophone de qualité, représentatif de la créativité d'une variété d'artistes d'ici, afin d'encourager et promouvoir une offre de genres musicaux diversifiés qui répondent aux goûts et aux intérêts des Canadiens et Canadiennes.
- Réserver prioritairement son aide à des projets de commercialisation destinés au marché canadien. En parallèle, et dans une moindre mesure, intervenir sur d'autres marchés, lorsque le projet offre un potentiel de développement intéressant.
- Réserver son assistance à des projets dans le cadre desquels il peut avoir un impact probant et un effet structurant. Il doit donc s'appuyer sur des structures canadiennes établies et reconnues qui interviennent dans la commercialisation et la promotion de la musique canadienne francophone.
- Assurer un accès pancanadien équitable qui tient compte des différences de marché.
- Constituer un apport supplémentaire aux sommes investies par les entreprises et les autres sources de financement public et privé qui couvrent les premières étapes de commercialisation.
- Encourager fortement l'innovation dans la réalisation de stratégies de promotion inédites

Programme

Dans la foulée de la révision de son cadre de gestion et de l'établissement d'un plan stratégique orienté vers les résultats, plusieurs modifications au programme ont été apportées en cours de processus, en lien avec le renouvellement de sa vision et l'actualisation des principes directeurs qui orientent les interventions. Voici un survol des principaux changements apportés au cours des derniers exercices, incluant les dernières modifications adoptées pour le nouvel exercice qui a débuté le 1^{er} septembre 2016.

VOLET COMMERCIALISATION

Seuil de vente (Nouveau pour 2016-2017)

Les unités d'écoute en continu (streaming) sont dorénavant considérées dans l'atteinte des seuils de vente.

Équivalence : 1500 unités d'écoute (ou stream) = 1 unité de vente.

Maison de disques reconnue

Création d'un statut en janvier 2014 pour les maisons de disques ayant un rendement supérieur dans le développement de nouveaux artistes. Pour l'exercice 2016-2017, une mesure transitoire a été adoptée permettant à une entreprise qui n'atteint pas tous les critères de maintenir son statut pour une année supplémentaire dans la mesure où elle a mis en marché au moins deux 1^{er} ou 2^e albums en carrière d'un artiste et que 50 % de ces albums ont atteint les seuils de vente requis pour accéder au Fonds. Précédemment, un assouplissement des critères avait été apporté permettant également le dépôt accéléré pour des 3^e albums en carrière, dans la mesure où ces albums ne représentent pas plus de 25% des engagements de la maison de disques suivant cette voie.

Baisse des seuils de vente:

Pour les 3^e et 4^e albums en carrière pour les catégories : Pop/Pop Rock, Rock/Folk Contemporain et création de seuils pour les 5^e albums et plus.

Catégories	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e et +
Pop - Pop rock et Folk contemporain	1200	2 000	4 000	7 500	10 000
Autres catégories	600	1 400	2 400	4 000	4 000

Artiste et entreprise établis à l'extérieur du Québec

Des seuils spécifiques ont été établis pour accéder au Fonds :

	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e et +
Toutes catégories	400	600	1100	2 000	3 500

Une aide supplémentaire est accessible suivant l'atteinte de seconds plateaux de vente, [consulter le programme](#).

Bonification du remboursement des dépenses admissibles

75% pour les 1^{er} et 2^e albums en carrière

(67% pour les autres projets)

Mesure particulière pour les 2^e et 3^e albums

La maison de disques qui a mis en marché l'album précédent de l'artiste et qui avait obtenu l'aide du Fonds peut déposer son projet jusqu'à un mois avant le lancement. L'album précédent doit avoir atteint un ratio (aide du Fonds accordée, divisée par les ventes) de :

- 6 pour le 1^{er} album en carrière pour un projet visant un 2^e album
- 5 pour le 2^e album en carrière pour un projet visant un 3^e album

Ouverture – Flexibilité – Innovation

Abolition des restrictions budgétaires en pistage radio et relations de presse à l'externe.

Ouverture à la promotion internationale – 40 % de l'aide consentie peut y être affectée si l'album est en licence avec une maison de disques sur le territoire visé.

VOLET PROJET COLLECTIF

Refonte du volet et ouverture de l'accès aux distributeurs canadiens reconnus et aux associations professionnelles d'ici représentatives du secteur de l'enregistrement sonore francophone pour des projets de promotion collective complémentaires au volet commercialisation et dont la portée rejoint l'ensemble ou un segment important de la clientèle du Fonds.

- Aide maximale : 50 000 \$ sauf exception
- Remboursement des dépenses de 75 % à 100 %, selon l'ampleur de la portée collective du projet

GESTION

Conseil d'administration			
Président	Yves	Bombardier	Vice-président Programmation et Information et Directeur général du 91,9 FM, RNC Media
Vice-président	Sandy	Boutin	Président, Simone Records
Trésorière	Solange	Drouin	Vice-présidente Affaires publiques et Directrice générale, ADISQ
Secrétaire	Chloé	Boissonnault	Directrice générale communications-marketing, Bell Média
Administrateur	Gourmet	Délice	Management et direction du développement des affaires, Bonsound
Administrateur	Simon	Fournier	Directeur musical adjoint Rythme FM et The BEAT, Cogeco Media
Administrateur	Peter	Fleming	Président, Peter Fleming Consulting
Administrateur	Pierre	Gladu	Vice-président exécutif, Instinct Musique
Administrateur	Dominic	Plamondon	Directeur des opérations/production 91,9 FM, RNC Media
Administrateur	Étienne	Roy	Chargé de projets, Connect&Go
Administrateur	Georges	Tremblay	Président, Believe Digital Canada
Administrateur	Martin	Tremblay	Président, Oumf Communications

Gestion du Fonds		
Directrice générale	Louise	Chenail
Contrôleur financier	Nicole	Rouabah
Responsable des programmes et de la réglementation	Thomas	Jolicoeur
Responsable des affaires corporatives et légales	Anne-Karine	Tremblay
Coordonnatrice des opérations	Jacinthe	Roy
Chargée de projets	Nathalie	Parent
Agente des communications	Martine	Bourassa
Analyste	Doris	Aguilar
Technicienne administrative	Alex	Maltais
Auditeur indépendant	Monique	Beaulieu CPA, CGA

Ressources financières

Pour ce quinzième exercice financier, les frais d'administration sont établis à 8,9 %. Depuis les débuts du fonds, la moyenne des frais d'administration est de 7,6 %. Ceci, dans le respect des règles approuvées par le CRTC en novembre 2000 à l'effet qu'ils ne devraient pas représenter à terme plus de 10 % des contributions reçues des radiodiffuseurs.

Les revenus du Fonds RadioStar et de son pendant anglophone, Radio Starmaker Fund, proviennent principalement des contributions exigées par le CRTC lors de transactions d'acquisition d'entreprises de radio. Au minimum, 3 % de la valeur de ces transactions doit être versé à ces deux fonds. Pour les transactions visant le marché francophone, 80 % de ce 3 % est versé au Fonds RadioStar ; pour les transactions visant le marché anglophone, 20 % du 3 % lui est versé.

L'ACR perçoit les 3 % de la valeur des transactions, conformément aux modalités de paiement acceptées par le CRTC, et reverse au Fonds RadioStar les contributions attribuées au développement de la musique vocale francophone. En 2015-2016, ces contributions ont été de 2 855 530 \$. Depuis la création du Fonds en 2001-2002, elles totalisent 43 801 943 \$. À terme en 2023, le financement aura atteint 56 M\$.

Déboursés et soldes résiduels d'engagements

Les déboursés effectués représentent généralement un premier versement pour les projets acceptés dans l'année en cours et un paiement final pour les projets acceptés dans l'exercice précédent. Peu de projets sont complétés au cours d'un même exercice financier. Les déboursés ont été de 2 441 660 \$ en 2015-2016 comparativement à 2 290 678 \$ en 2014-2015. Au 31 août 2016, le solde résiduel des engagements s'établit à 1 438 908 \$ comparativement à 1 375 284 \$ en 2014-2015.

LES INTERVENTIONS

Faits saillants et engagements

COMMERCIALISATION

70 enregistrements sonores et artistes soutenus au cours de ce 15^e exercice du Fonds. Un record depuis la refonte du programme en 2007-2008.

Des engagements en activités scéniques en hausse constante et qui culminent à **659 947 \$** en 2015-2016

Un soutien qui prend appui sur **36** structures différentes

OBJECTIF ATTEINT
3 061 378 \$

Cible : 3,1 M \$

100 %
c'est le taux d'acceptation des demandes depuis 3 ans

PROJETS COLLECTIFS

4 projets soutenus en 2015-2016 en complémentarité avec le volet Commercialisation

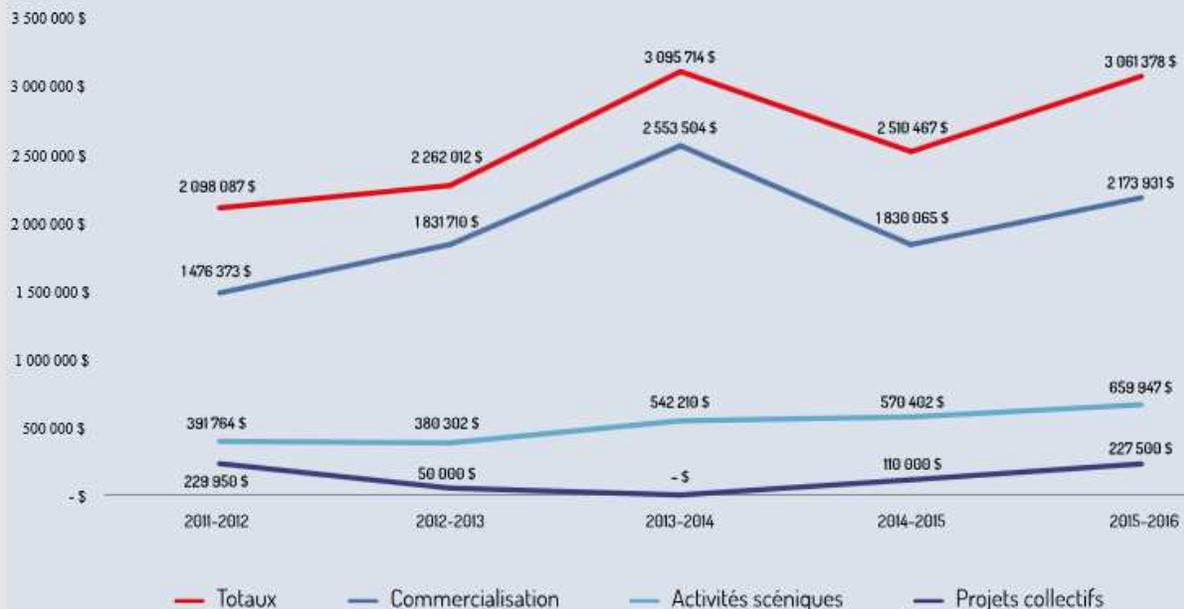
Des engagements qui atteignent **227 500 \$** pour consolider la portée des actions individuelles

50 artistes visés directement et plus d'une centaine indirectement

17 capsules mettant en vedette les artistes émergents et en développement
Plus de **140 000** visionnements.

Valeur média des actions mises de l'avant atteint plus de **1,5 M \$** - publicités à la télé et à la radio, relations de presse et promotion web rejoignant un auditoire de plus de **500 000** personnes en plus d'une vaste campagne d'affichage.

ENGAGEMENTS 2015-2016



PROJETS ACCEPTÉS 2015-2016**Volet 1 : Commercialisation**

ARTISTE	DEMANDEUR	MONTANT \$
2Frères	MP3 Disques	40 559
Adamus Bernard	Disques Dare to Care	85 000
Alfa Rococo	Coyote Records	50 000
Alfa Rococo	Productions Alfa Rococo	15 000
Arthur L'aventurier	Gregg Musique	65 000
Arthur Marie-Pierre	Opak Média	15 000
Artistes variés - La force du nombre	Productions Silence d'Or	16 125
Bajada Jason	Disques Audiogramme	35 306
Barrasso	Sphère Musique	50 000
Bégin Claude	Coyote Records	20 000
Benoit Joannie	EDC Musique	30 557
Bernhari	Disques Audiogramme	36 535
Blé	Kay Productions Musique	65 000
Bleu Jeans Bleu	L'Appel du large	8 980
Bloom Fanny	Disques Dare to Care	5 000
Bodh'aktan	Go Musique	55 000
Brach Philippe	Équipe Spectra	65 000
Brimbelle	Gregg Musique	81 169
Brown	Disques 7ième Ciel	55 313
Caboose Band	Productions Martin Leclerc	39 671
Carotté	Slam Disques	23 583
Chassé Rémi	Disques Musicor	50 000
Cossette Élisabeth	S7 Productions	15 095
Coutu Daniel	Productions Prestigo	61 687
Couture Jérôme	L-A Be	50 000
Daraïche Paul	MP3 Disques	30 000
Eman X Vlooper	Disques 7ième Ciel	5 000
Faubert Francis	Coyote Records	28 541
Faubert Francis	Pierre-Luc Durand Consultant	15 000
Gabriel Maxime	Productions Silence d'Or	30 234
Galaxie	La Meute Productions	38 727
Hudson Dominique	Vega Musique	28 853
Janvier Marie-Ève - Breau Jean-François	Disques Musicor	21 788
Kalimba	Productions Prestigo	11 300
Kearney Simon	Sphère Musique	48 226
Keith Kouna	Ambiances Ambiguës	15 000
Keith Kouna	L-A Be	9 579
King Melrose	Tandem.mu	49 310
Koriass	Disques 7ième Ciel	65 000
La Bronze	High Life Music	5 845
La Bronze	High Life Music	2 701

PROJETS ACCEPTÉS 2015-2016**Volet 1 : Commercialisation**

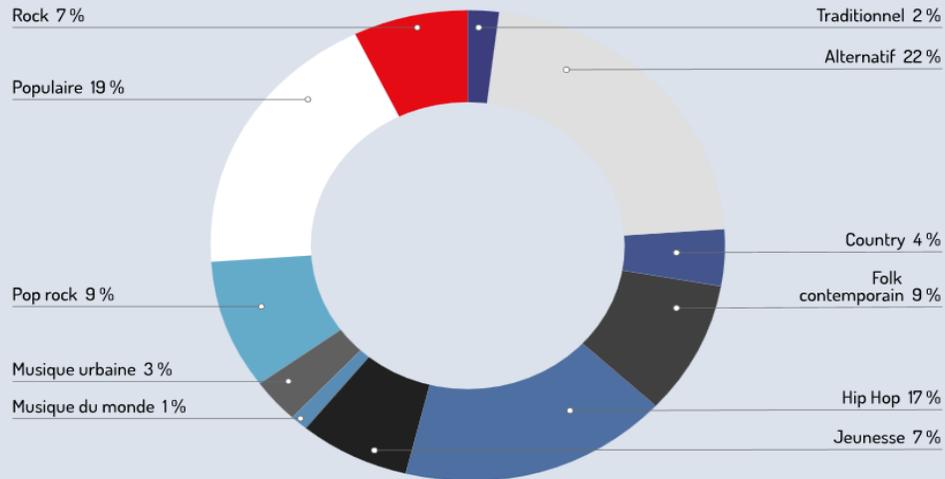
ARTISTE	DEMANDEUR	MONTANT \$
Lacasse Chloé	L'Appel du large	8 984
Lacasse Chloé	L'Appel du large	4 509
Laricchiuta Rosa	S7 Productions	48 415
Les Hôtesses d'Hilaire	L-A Be	11 668
Les Hôtesses d'Hilaire	Les Hôtesses d'Hilaire	15 000
Les sœurs Boulay	Disques Dare to Care	65 000
Les sœurs Boulay	Disques Dare To Care	5 000
Lévis Céleste	Tandem.mu	50 000
Loud Lary Ajust	Disques Audiogramme	6 929
Loud Lary Ajust	Preste	5 000
Major Catherine	Équipe Spectra	65 000
Manu Militari	Disques 7ième Ciel	58 585
Mélisande	Prûche libre	8 359
Mélisande	Prûche libre	51 291
Nerbonne Laurence	Coyote Records	64 271
Nicolas Noël	Gregg Musique	20 000
Nolin Safia	Bonsound	22 947
Ouellet Karim	Coyote Records	65 000
Pandaléon	Disques Audiogramme	34 879
Pelletier Sophie	Atmosphère Musique	15 446
Philémon Cimon	Disques Audiogramme	40 252
Piton Jeffrey	Slam Disques	50 000
Piton Jeffrey	Slam Disques	8 034
Rednext Level	Coyote Records	65 000
Rouge Pompier	Slam Disques	61 811
Rymz	Productions Silence d'Or	50 000
Saint-Pierre Joëlle	Coyote Records	20 000
Samian	Disques 7ième Ciel	7 729
Sir Pathétik	High Life Music	7 923
St-Pierre Ingrid	Cie Larivée Cabot Champagne	47 802
Swing	Lafab Musique	50 000
Swing	Lafab Musique	15 000
Taktika	Explicit Productions	49 575
Tire le coyote	Cie Larivée Cabot Champagne	17 352
Toussaint-Léveillé Sarah	Gestion François Léveillé	49 830
Tremblay	Sphère Musique	55 523
Vendetta	Explicit Productions	16 125
VioleTT Pi	L-A Be	28 440
Wilkin Renée	L-A Be	74 986
Zita Ariane	Sphère Musique	52 529
		2 833 878

PROJETS ACCEPTÉS 2015-2016**Volet 2 : Projet collectif**

PROJET	DEMANDEUR	MONTANT \$
Guide MQF 2015	ADISQ-ACR	32 500
Premier Gala de l'ADISQ 2016 - Ma Première Nomination	ADISQ	95 000
Projet collectif Lumière sur l'émergence	ADISQ	50 000
Promotion collective	DEP Distribution exclusive	50 000
		227 500
		3 061 378

La diversité

Demandes acceptées selon la catégorie musicale 15-16

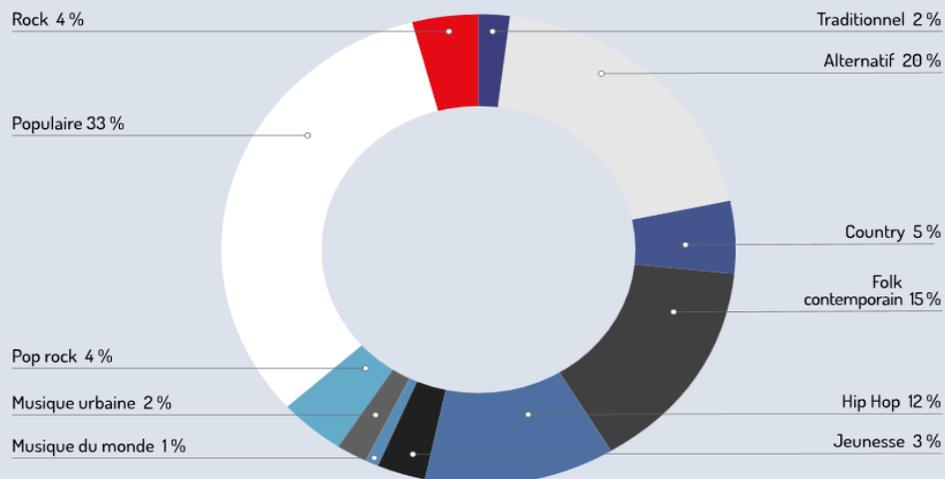


En 2015-2016, **70 ARTISTES DIFFÉRENTS** ont bénéficié du soutien du Fonds en appui à la commercialisation de leur album et des activités scéniques reliées.

Un appui qui s'inscrit dans l'accompagnement tout au long du développement de leur carrière, ces artistes cumulent de 1 à 9 albums.

Des artistes se rattachant à **11 différentes catégories** en musique vocale francophone.

Demandes acceptées selon la catégorie musicale 10-11 à 14-15



Les genres Rock, Pop rock, Jeunesse et Hip hop représentent une plus grande part de la demande en comparaison de la moyenne des 5 derniers exercices.

La musique Populaire et le Folk contemporain perdent du terrain avec 19 % et 9 % respectivement par rapport à 33 % et 15 % en moyenne au cours des 5 dernières années.

Émergence et accompagnement

Pour 2015-2016, en lien avec sa mission première, la majorité des fonds (93 %) a été dirigée vers des projets visant les artistes émergents (2 albums et moins) et en développement (3^e et 4^e albums en carrière). Les résultats suivants témoignent également de l'accompagnement du Fonds tout au long de la carrière des artistes.

RÉPARTITION DE L'AIDE	CIBLE	RÉSULTATS 15-16
Artistes émergents	60 % - 70 %	69 %
Artistes en développement	20 % - 25 %	24 %
Artistes établis	5 % - 10 %	7 %

Le Fonds est présent dès les premiers instants... **999 105 \$ (35 % des fonds)** ont été engagés en faveur de **27 artistes** à leur **1^{er} album en carrière** cette année... et ce, dans l'accompagnement tout au long de l'établissement de la carrière :

2^e album en carrière
21 artistes (31 % des fonds) pour un engagement de **889 940 \$**

76 % de ces 2^{es} albums ont aussi été soutenus pour leur 1^{er} album

3^e album en carrière
12 artistes (17 % des fonds) pour un engagement de **478 235 \$**

92 % soutenus pour le 2^e album

67 % soutenus pour leur 1^{er} album

67 % soutenus pour les 3 albums

4^e album en carrière
5 artistes (9 % des fonds) pour un engagement de **255 515 \$**

80 % soutenus pour le 3^e album

40 % soutenus pour le 2^e album

40 % soutenus pour le 1^{er} album

40 % soutenus pour les 4 albums de l'artiste

5^e album en carrière et plus :
5 artistes pour 7 % des fonds pour un engagement de **211 083 \$**

2 artistes pour leur 5^e album en carrière : 60 % de leurs albums précédents ont été soutenus

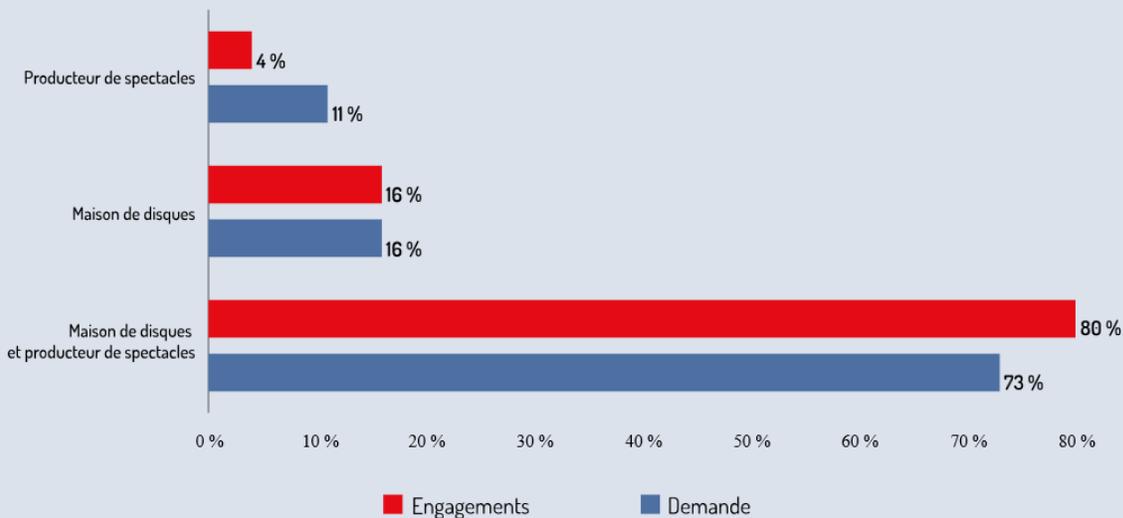
3 artistes pour leur 9^e album en carrière : 46 % de leurs albums précédents ont été soutenus

La clientèle

LES MAISONS DE DISQUES ET PRODUCTEURS DE SPECTACLES SOUTENUS

S'appuyant sur la structure industrielle pour encourager le développement de la carrière des artistes, les engagements 2015-2016 sous le volet *Commercialisation* ont bénéficié à 36 entreprises différentes, soit 78 719 \$ en moyenne par entreprise (la médiane est de 64 255 \$).

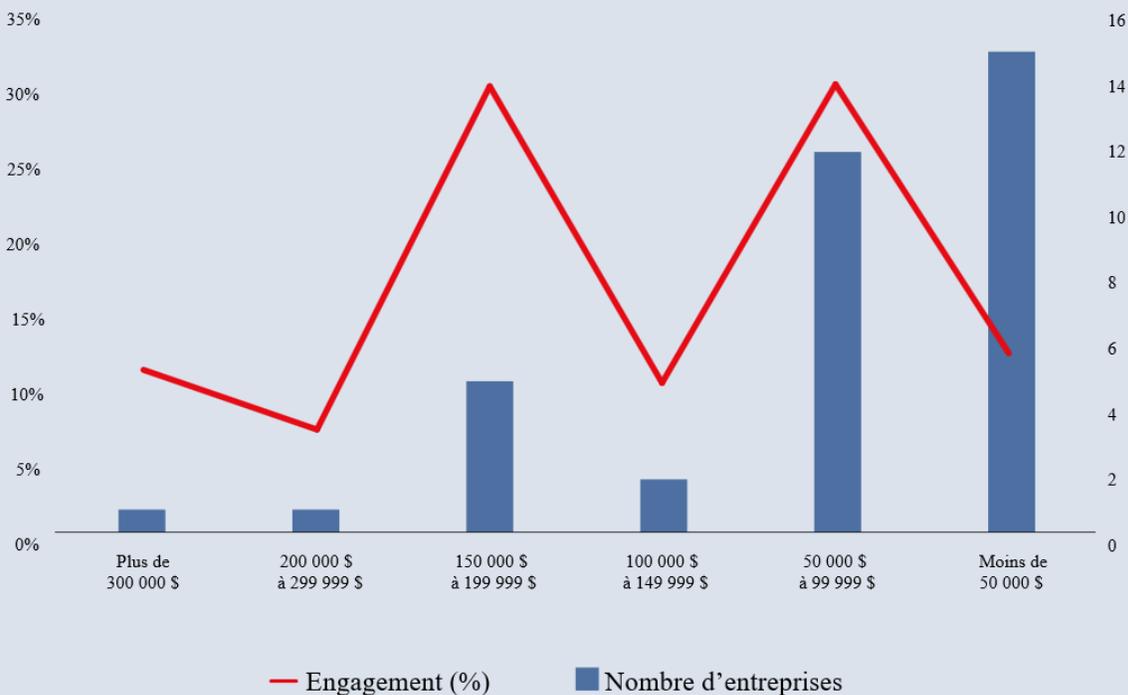
Répartition des engagements et de la demande selon le profil du demandeur



Les engagements moyens selon le profil de l'entreprise sont les suivants :

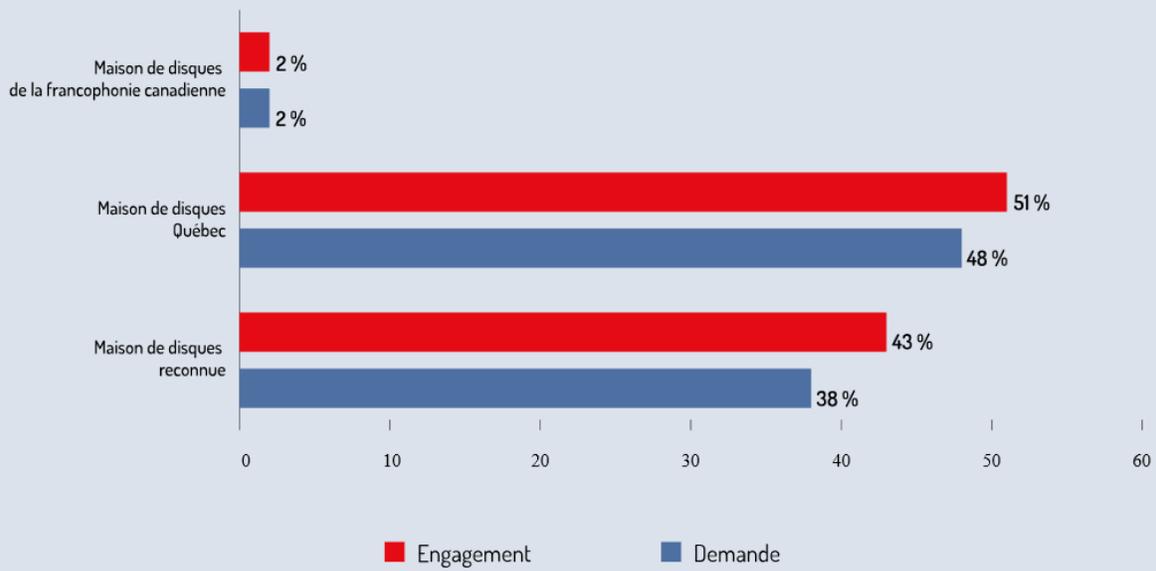
- 7 producteurs de spectacles pour 14 639 \$ en moyenne ;
- 7 maisons de disques pour 65 154 \$ en moyenne ;
- 22 maisons de disques et producteurs de spectacles pour 103 424 \$ en moyenne.

Répartition des entreprises selon le niveau d'engagement obtenu



Les engagements envers les maisons de disques représentent 96 % des sommes du volet *Commercialisation*. La répartition de la demande et des engagements (en fonction du total du volet) selon le profil de la maison de disques va comme suit :

Répartition des engagements et de la demande selon le type de maison de disques



Les engagements moyens selon le profil de la maison de disques sont les suivants :

- Pour 1 maison de disques de la francophonie canadienne, 65 000 \$;
- Pour 20 maisons de disques établies au Québec, 72 006 \$ en moyenne ;
- Pour les 8 maisons de disques reconnues, 153 285 \$ en moyenne.

LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE

Le mandat pancanadien du Fonds s'est consolidé en 2015-2016 suite à la mise en place de critères d'accès qui tiennent compte des différences de marché. De plus, des efforts de promotion du Fonds auprès des communautés francophones en situation minoritaire devraient accentuer la représentativité des artistes de ces régions pour atteindre la cible souhaitée.

6 ARTISTES des communautés francophones soutenus en 2015-2016
(15 au cours des 5 exercices précédents, soit le double en regard de la moyenne des 5 dernières années)

Voici la part de la demande et des engagements :

Communautés francophones en situation minoritaire (artistes et entreprises)

Cible d'ici 5 ans = 15 %	2015-2016	Moyenne 2007-2008 à 2014-2015	Δ
% de la demande totale	9,9 %	7,0 %	+2,9 %
% des artistes soutenus	8,6 %	5,1 %	+3,5 %
% des engagements	8,1 %	6,5 %	+0,8 %



Joannie Benoit
(Nouveau-Brunswick)
Crédit : Éva-Maude TC - La Ruche Blanche



Jean-François Breau et Marie-Ève Janvier
(Jean-François Breau | Nouveau-Brunswick)
Crédit : Pierre Manning



Céleste Lévis
(Ontario)
Crédit : Martine Doucet



Les Hôtesses d'Hilaire
(Nouveau-Brunswick)
Crédit : Marie-Claude Meilleure



Pandaléon
(Ontario)
Crédit : Julie Lavoie



Swing
(Ontario)
Crédit : Sophimage

LES DISTRIBUTEURS ET ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES EN MUSIQUE – PORTEURS DE PROJETS COLLECTIFS

La refonte du volet *Projet collectif* a permis de soutenir 4 projets de promotion d'envergure représentant des engagements de 227 500 \$, soit 7,4 % du total des engagements du Fonds pour l'exercice, à l'intérieur de la cible fixée. Au plus, 10 % du total des engagements du Fonds peut être affecté au soutien de projets collectifs.

DEP DISTRIBUTION

Réalisation d'une offensive promotionnelle multiplateforme permettant d'accentuer l'impact des efforts de commercialisation des maisons de disques entourant la sortie de 20 albums d'artistes canadiens francophones en développement.

La campagne – déclinée à la télé, à la radio, en affichage et sur le web, autour d'une identité visuelle commune que l'on retrouvait également dans un espace dédié chez le détaillant partenaire – aura permis de soutenir la courbe de croissance des ventes de tous les produits des artistes sélectionnés de 10 % à 25 %, selon le format, après la 3^e semaine, d'accroître le nombre d'écoutes sur les plateformes de streaming de 5 % à 12% et le nombre d'abonnés aux réseaux sociaux des artistes de 6 % en moyenne.

En bref :

- ✓ Près de 1 000 occurrences des publicités à la radio et à la télé ;
- ✓ 6 capsules produites et vues à près de 5 000 reprises.

ADISQ

La série web **Autour du Jukebox** propose des rencontres d'artistes discutant de musique, de leurs inspirations et de leurs projets. 5 capsules mettant de l'avant cinq duos d'artistes ont ainsi été produites et vues à 110 000 reprises. De plus, un plan promotionnel aura contribué à faire connaître ces capsules et, par le fait même, les artistes participants.



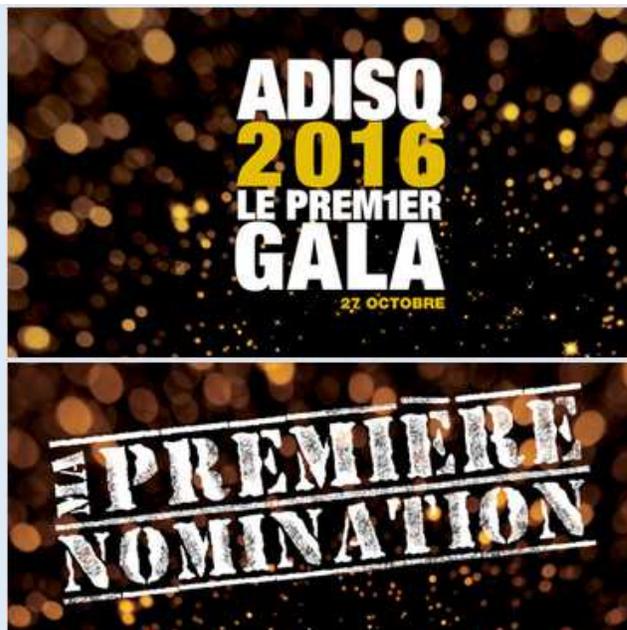
palmesadisq.ca/fr/a-la-une/2016-08-23/autourdujukebox/

ADISQ

Ma première nomination - Mon premier gala

Vitrine promotionnelle essentielle pour la musique d'ici, Fonds RadioStar a appuyé la 12^e édition du **Premier Gala**. Cette année le **Premier Gala** a été diffusé sur les ondes de **Télé-Québec**, rejoignant **quelque 220 000 auditeurs** et, par conséquent, contribuant à accroître la visibilité de ces artistes auprès du public.

En nouveauté cette année, en plus du vaste plan promotionnel s'étalant sur 3 mois, l'impact du Gala sur les artistes émergents a été renforcé avec la réalisation du projet **Ma première nomination**. Visant l'ensemble des artistes en nomination pour la première fois à l'un des galas, une section web spéciale a été créée sur la plateforme *PalmaresADISQ* contenant une présentation de chacun des artistes, une liste de lecture et des capsules vidéo – 6 capsules vues à plus de 23 000 reprises – qui présentent les réactions et témoignages de ces artistes sous le thème : l'effet de **Ma première nomination**.



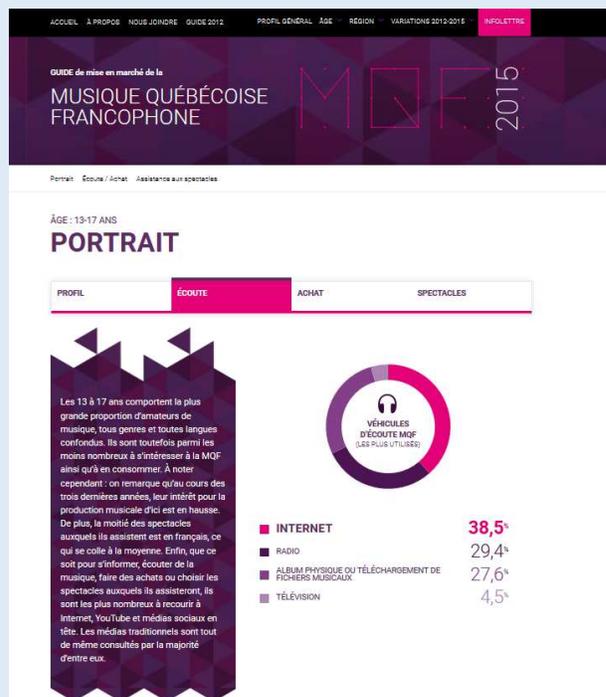
palmaresadisq.ca/fr/a-la-une/2016-09-14/ma-premiere-nomination/

ACR – ADISQ

Promotion du Guide MQF 2015

Le Guide MQF est un outil développé par l'ACR et l'ADISQ pour le compte des professionnels de l'industrie canadienne en musique francophone, une plateforme web qui offre un portrait actualisé du marché et des habitudes de consommation de la musique québécoise francophone. En plus de mettre en valeur l'évolution des habitudes depuis 2012, alors qu'une 1^{ère} version du guide voyait le jour, le guide 2015 approfondit certaines dimensions, notamment la consommation de musique au moyen de services d'écoute de musique en continu (streaming) ainsi que les comportements et leurs influences en matière d'assistance à des spectacles.

Au cours de l'exercice 2015-2016, 2 543 utilisateurs ont consulté 11 713 pages de l'édition 2015 du Guide.



guidemqf.ca/2015/

LES EFFETS

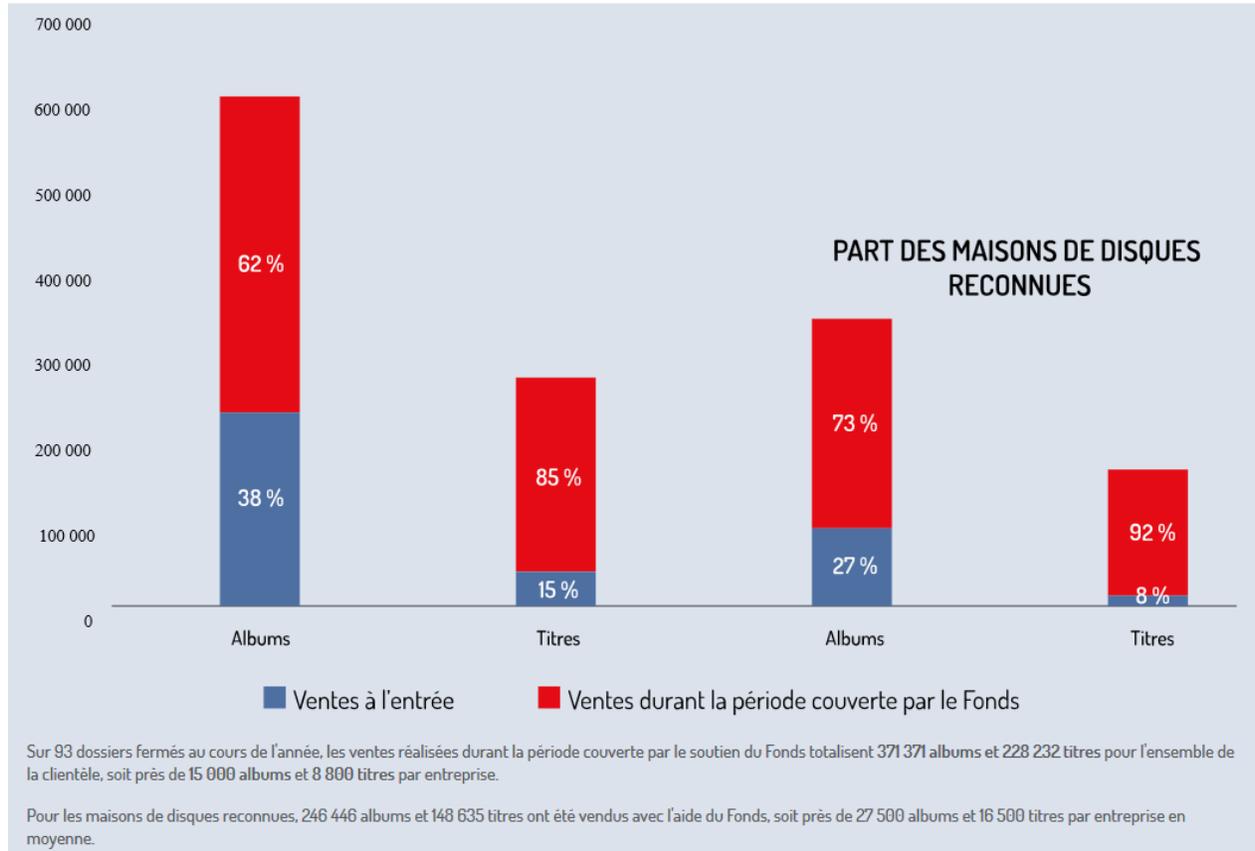
Les dépenses par secteur

Quatre grands secteurs sont couverts par les interventions du Fonds : promotion | spectacles | web | images. Sur la base des dossiers fermés au cours de l'exercice (93), voici la répartition des déboursés effectués :

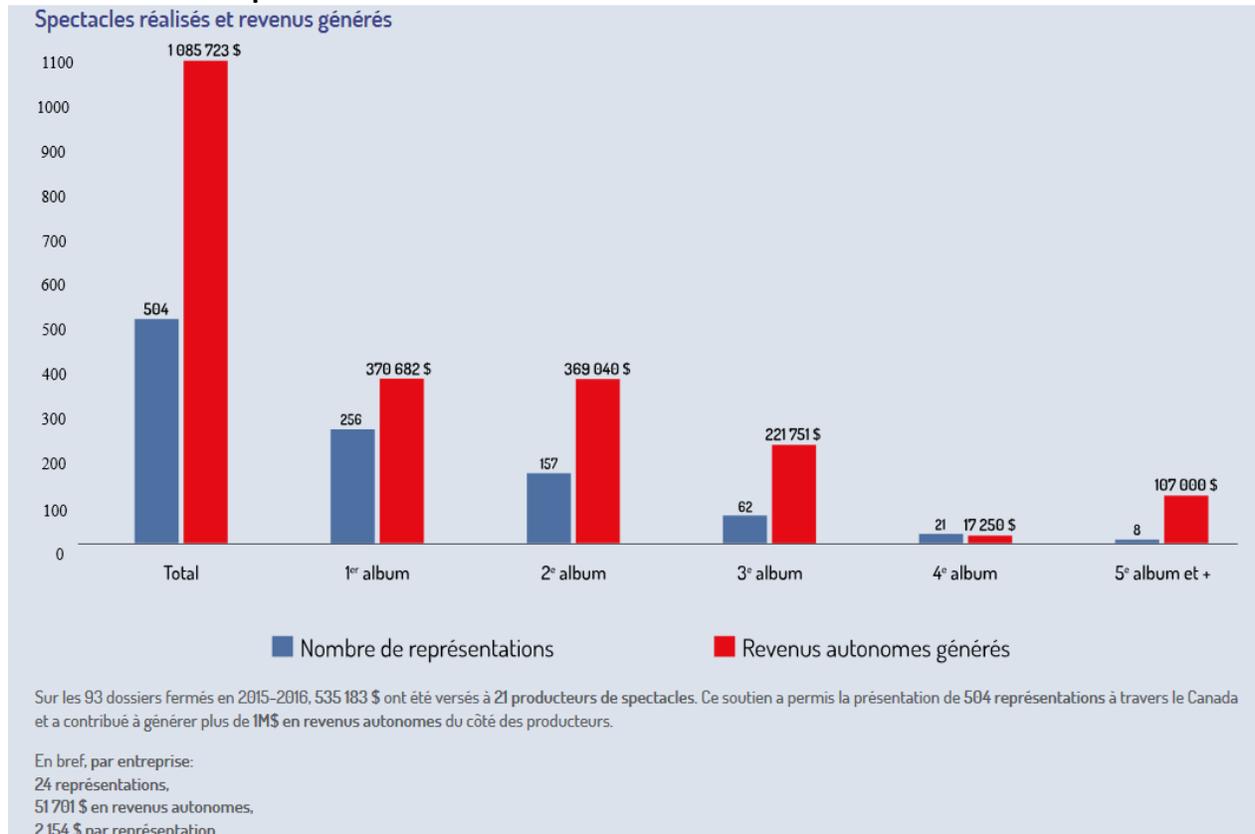
Postes	2015-2016		2014-2015		2013-2014		2012-2013	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Images *	496 823	22,7	358 926	14,1	255 226	12,6	206 226	17,3
Promotion	85 602	3,9	88 816	3,5	68 574	3,4	45 407	3,8
Relations de presse	161 576	7,4	191 466	7,5	136 936	6,8	86 147	7,2
Promotion radio	113 283	5,2	120 845	4,8	85 380	4,2	62 217	5,2
Web	220 666	10,1	270 864	10,7	239 074	11,8	144 100	12,1
Télévision	245 221	11,2	430 281	16,9	332 419	16,5	65 199	5,5
Radio	60 437	2,7	88 010	3,5	99 712	4,9	37 468	3,2
Magasin	73 294	3,3	151 197	5,9	126 022	6,2	76 467	6,4
Imprimé	92 686	4,2	104 694	4,1	128 854	6,4	72 535	6,1
Panneaux	16 941	0,8	70 719	2,8	39 243	2,0	20 068	1,7
Tour support	16 551	0,8	56 250	2,2	56 836	2,8	35 406	3,0
Activités scéniques	607 580	27,7	609 861	24,0	452 101	22,4	339 241	28,5
TOTAL	2 190 660 \$	100	2 541 929 \$	100	2 020 377 \$	100	1 190 481 \$	100

*En 2015-2016, 417 649 \$ ont été utilisés pour les vidéoclips et 79 174 \$ pour la production d'autres images, contre respectivement 290 521 \$ et 68 405 \$ l'année précédente, et 196 688 \$ et 58 538 \$ en 2013-2014

Les ventes



Les activités scéniques



Les distinctions

PRIX

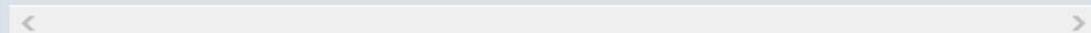
Le Fonds RadioStar a accompagné de nombreux projets d'artistes récompensés en 2015-2016 :

ARTISTE	PRIX
Antoine Corriveau	Prix de la chanson SOCAN 2015 "Le nouveau vocabulaire"
Bernhari	Album Indie Rock de l'année "Bernhari" - GAMIO
Chloé Lacasse	Prix André "Dédé" Fortin Scène émergente - Fondation SPACO
Eman X Vlooper	Album de l'année - Hip-Hop "XXL" - ADISO
	Album Rap de l'année "XXL" - GAMIO
Galaxie	Album de l'année - Alternatif "Zulu" - ADISO
	Groupe ou duo de l'année "Zulu" - ADISO
Keith Kouna	Concepteur d'éclairage de l'année - Caroline Ross "Le voyage d'hiver" - ADISO
Les Hay Babies	Album francophone de l'année "Mon Homesick Heart" - East Coast Music Awards
Les Hôtesses d'Hilaire	Vidéo de l'année - Boule Boule "Party de ruisseau" - Prix MNB Awards
	Choix du public - Prix MNB Awards
Loud Lary Ajust	Artiste de l'année - GAMIO
Louis-Jean Cormier	Compositeur francophone de l'année "Les grandes artères" - Canadian Folk Music Awards
Marie-Pierre Arthur	Album de l'année - Adulte contemporain "Si l'aurore" - ADISO
Maxime Landry	Album de l'année - Country "3e rue Sud" - ADISO
Nicolas Noël	Album ou DVD de l'année - Jeunesse "La magie de la poussière d'étoile" - ADISO
Pandaléon	Meilleur groupe - Gala Trille Or
	Meilleur album "À chacun son gibier" - Gala Trille Or
Patrice Michaud	Spectacle de l'année - Auteur-compositeur-interprète "Le feu de chaque jour" - ADISO
	Scripteur de spectacle de l'année - Patrice Michaud "Le feu de chaque jour" - ADISO
Philippe Brach	Révélation de l'année "Portraits de famine" - ADISO
Radio Radio	Album Rap/Hip-Hop de l'année "Ej Feel Zoo" - East Coast Music Awards
Safia Nolin	Prix Félix-Leclerc de la chanson 2016
Salomé Leclerc	Coup de cœur chanson francophone - Tôt ou Tard "27 fois l'aurore" - Académie Charles Cros
Sarah Toussaint-Léveillé	Prix André "Dédé" Fortin Scène émergente - Fondation SPACO
Tire le coyote	Album Folk de l'année "Panorama" - GAMIO
	Vidéo de l'année - Ma révolution tranquille - GAMIO

CERTIFICATIONS

Félicitations aux artistes appuyés par Fonds RadioStar qui, au cours des 7 dernières années, ont obtenu une certification de l'Association de l'industrie canadienne de l'enregistrement (AICE ou CRIA) en fonction du nombre de copies vendues selon le classement suivant :

	CD	DVD	Titre téléchargé
Or	40 000	5 000	20 000
Platine	80 000	10 000	40 000
Double platine	160 000	20 000	80 000
Triple platine	240 000	30 000	120 000
Diamant	800 000	100 000	400 000



CERTIFICATIONS			
ANNÉE	ARTISTE	TITRE	CERTIFICATION
2016	2Frères	Nous autres	Or
2016	Louis-Jean Cormier	Les grandes artères	Or
2015	Cœur de pirate	Blonde	Platine
2015	Marc Dupré	Là dans ma tête	Or
2015	Paul Daraïche	Laisse-moi te dire	Or
2015	Vincent Vallières	Fabriquer l'aube	Or
2014	Serge Fiori	Serge Fiori	Platine
2014	Jean-Marc Couture	Si tel est ton désir	Or
2014	Karkwa	Le volume du vent	Or
2014	Les sœurs Boulay	Le poids des confettis	Or
2013	Lisa LeBlanc	Lisa LeBlanc	Platine
2013	Marie-Mai	Miroir	Platine
2013	Paul Daraïche	Mes amours, mes amis	Platine
2013	Bernard Adamus	Brun	Or
2013	Louis-Jean Cormier	Le Treizième étage	Or
2013	Marc Dupré	Nous sommes les mêmes	Or
2013	Maxime Landry	Noël blanc	Or
2012	Cœur de pirate	Blonde	Or
2011	Marie-Mai	Version 3.0	Platine
2011	Maxime Landry	L'avenir entre nous	Platine
2011	Vincent Vallières	Le monde tourne fort	Platine
2011	Karkwa	Les chemins de verre	Or
2011	Nadja	Noël	Or
2010	Maxime Landry	Vox Pop	Double Platine
2010	Annie Villeneuve	Noël chez moi	Or
2010	William Deslauriers	Un pied à terre	Or
Certification DVD			
2014	Arthur L'aventurier	Arthur L'aventurier en Afrique	Double Platine
2011	Arthur L'aventurier	L'aventure de Noël	Triple Platine
2011	Arthur L'aventurier	La course aux trésors	Double Platine

Les partenaires

Bell Média

COGECO
Diffusion

THE
STEWART PATTERSON
BROADCAST GROUP

NewCap
RADIO

ROGERS™

VISTA
Radio

AUTRES PARTENAIRES RADIOS

- ACADIA BROADCASTING
- ATTRACTION RADIO
- CORUS ENTERTAINMENT
- EVANOV COMMUNICATIONS
- FIVE AMIGOS BROADCASTING
- GOLDEN WEST BROADCASTING
- HARVARD BROADCASTING
- JAMES HOUSSEN
- MY BROADCASTING CORPORATION
- PERTH FM RADIO
- RADIO SEPT-ÎLES
- SOUND OF FAITH BROADCASTING

FONDS RADIOSTAR

ÉTATS FINANCIERS

31 AOÛT 2016

FONDS RADIOSTAR

ÉTATS FINANCIERS

31 AOÛT 2016

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2
RÉSULTATS	3
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	4
BILAN	5
FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7 - 10

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de Fonds RadioStar

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Fonds RadioStar**, qui comprennent le bilan au 31 août 2016 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Fonds RadioStar** au 31 août 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif

(1)



Anjou,
Le 24 novembre 2016

¹ Monique Beaulieu, CPA auditeur, CGA

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
PRODUITS		
Contributions des entreprises de radiodiffusion	2 855 530 \$	3 756 589 \$
Honoraires de gestion - ACR	<u>(10 500)</u>	<u>(10 500)</u>
	2 845 030	3 746 089
Intérêts	<u>292 190</u>	<u>277 490</u>
	<u>3 137 220</u>	<u>4 023 579</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	210 504	202 757
Honoraires professionnels	12 072	12 072
Loyer	35 000	35 000
Communications	18 866	16 470
Assurances	1 585	1 388
Frais de réunions	1 871	2 173
Frais financiers	<u>73</u>	<u>362</u>
	<u>279 971</u>	<u>270 222</u>
EXCÉDENT DISPONIBLE POUR LES CONTRIBUTIONS D'AIDE	2 857 249	3 753 357
Contributions d'aide	<u>2 441 660</u>	<u>2 290 678</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT	415 589	1 462 679
Amortissement d'un autre élément d'actif	<u>-</u>	<u>753</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>415 589</u> \$	<u>1 461 926</u> \$

FONDS RADIOSTAR**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2016****4**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
ACTIF NET NON AFFECTÉ		
SOLDE AU DÉBUT	14 185 685 \$	12 470 500 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	415 589	1 461 926
Affectations d'origine interne	<u>(63 624)</u>	<u>253 259</u>
SOLDE À LA FIN	<u>14 537 650 \$</u>	<u>14 185 685 \$</u>
ACTIF NET GREVÉ D'UNE AFFECTATION INTERNE (note 4)		
SOLDE AU DÉBUT	1 375 284 \$	1 628 543 \$
Affectation interne	<u>63 624</u>	<u>(253 259)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>1 438 908 \$</u>	<u>1 375 284 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS RADIOSTAR

BILAN

AU 31 AOÛT 2016

5

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	569 025 \$	280 436 \$
Intérêts courus à recevoir	218 578	195 648
Dépôts bancaires rachetables, taux variant entre 1,90 % et 2,20 %, échéant entre septembre et décembre 2016	6 000 000	5 100 000
Frais payés d'avance	927	721
	<u>6 788 530</u>	<u>5 576 805</u>
PLACEMENTS À LONG TERME		
Dépôts bancaires, taux variant entre 1,45 % et 2,05 %, échéant entre septembre 2017 et novembre 2018	9 200 000	10 000 000
AUTRE ÉLÉMENT D'ACTIF (note 5)	<u>7 071</u>	<u>-</u>
	<u>15 995 601 \$</u>	<u>15 576 805 \$</u>
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	<u>19 043 \$</u>	<u>15 836 \$</u>
ACTIF NET		
Non affecté	14 537 650	14 185 685
Grevé d'une affectation interne (note 4)	1 438 908	1 375 284
	<u>15 976 558</u>	<u>15 560 969</u>
	<u>15 995 601 \$</u>	<u>15 576 805 \$</u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Yves Bombardier
Président



Solange Drouin
Trésorière

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
FONCTIONNEMENT		
Contributions des entreprises de radiodiffusion encaissées	2 845 030 \$	3 746 089 \$
Intérêts encaissés	<u>269 260</u>	<u>230 764</u>
	<u>3 114 290</u>	<u>3 976 853</u>
Contributions d'aide versées	2 441 660	2 290 678
Achats de biens et services payés	76 744	68 096
Rémunération du personnel payée	<u>207 297</u>	<u>204 894</u>
	<u>2 725 701</u>	<u>2 563 668</u>
	<u>388 589</u>	<u>1 413 185</u>
INVESTISSEMENT		
Dépôts bancaires à terme	<u>(100 000)</u>	<u>(1 850 000)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	288 589	(436 815)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	<u>280 436</u>	<u>717 251</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	<u>569 025 \$</u>	<u>280 436 \$</u>

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Fonds RadioStar a été constitué en organisme sans but lucratif et sans capital action le 16 février 2001 en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. En décembre 2013, Fonds RadioStar a prorogé ses statuts en vertu de l'article 211 de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Destiné en priorité au développement des artistes émergents, Fonds RadioStar, un organisme sans but lucratif, appuie par un financement significatif les projets de promotion des maisons de disques susceptibles d'avoir un véritable impact sur la carrière des artistes canadiens d'expression française. Il apporte un soutien additionnel en complétant les programmes d'aide existants et assure un second souffle aux projets de commercialisation. Fonds RadioStar verse aux maisons de disques admissibles des contributions non remboursables.

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, Fonds RadioStar est un organisme sans but lucratif et, de ce fait, n'est pas soumis à l'impôt sur le revenu.

2. FINANCEMENT DE L'ORGANISME

Les produits du Fonds RadioStar proviennent de contributions financières d'entreprises de radiodiffusion par l'entremise de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR).

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables Canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Fonds RadioStar utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports au Fonds RadioStar et à son pendant anglophone, Radio Starmaker Fund, proviennent de contributions financières des entreprises de radiodiffusion exigées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) lors de transactions d'acquisition d'entreprises de radiodiffusion. Minimale, 3 % de la valeur de telles transactions doit être versé à ces deux nouveaux fonds de commercialisation de la musique canadienne.

De façon générale, lorsque les transactions d'acquisition ont trait à des stations francophones, 80 % du 3 % est versé au Fonds RadioStar; lorsque les transactions sont reliées à des stations anglophones, 20 % du 3 % est versé au Fonds RadioStar. L'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a la responsabilité de percevoir les 3 % de la valeur des transactions qu'elle redistribue aux deux fonds, conformément aux modalités de paiement qui ont été acceptées par le CRTC. Ces contributions financières sont comptabilisées au moment de l'encaissement. Les produits d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**Instruments financiers***Évaluation des instruments financiers*

Fonds RadioStar évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Autre élément d'actif

L'autre élément d'actif est comptabilisé au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 4 ans. L'autre élément d'actif n'a pas été amorti au courant de l'exercice car le site web n'était pas complété au 31 août 2016.

Apports reçus en services

Les membres du conseil d'administration du Fonds RadioStar assistent aux réunions du conseil sans recevoir de compensation financière. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de Fonds RadioStar consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les dépôts bancaires à terme ou rachetables d'une durée de moins de trois mois, à partir de la date d'acquisition.

4. ACTIF NET GREVÉ D'UNE AFFECTATION INTERNE

Le conseil d'administration a affecté des actifs nets d'un montant de 1 438 908 \$ (1 375 284 \$ en 2015) afin de couvrir le paiement des engagements relatifs aux contributions d'aide pour lesquelles l'organisme est engagé au 31 août 2016.

5. AUTRE ÉLÉMENT D'ACTIF

		2016	2015
Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Web	7 071 \$	-	-
	\$	\$	\$
	<u>7 071</u>	<u>7 071</u>	<u>-</u>

6. CRÉDITEURS

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Salaires courus à payer	<u>19 043 \$</u>	<u>15 836 \$</u>

7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme a effectué les opérations suivantes avec des entreprises apparentées : contributions des entreprises de radiodiffusion encaissées pour un montant de 2 373 543 \$ (3 296 759 \$ en 2015) et contributions d'aide versées pour un montant de 472 582 \$ (529 236 \$ en 2015).

Ces dernières sont apparentées dues au fait que leurs représentants administrent l'organisme. Ces entreprises apparentées répondent à tous les critères établis par Fonds RadioStar et, de ce fait, ne bénéficient d'aucun statut particulier ou privilège par leur représentativité au conseil d'administration.

Ces opérations, effectuées dans le cours normal des activités, sont mesurées à la valeur d'échange et les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés.

8. ENGAGEMENTS**Contributions d'aide**

Fonds RadioStar présente un solde résiduel d'engagements en fin d'exercice totalisant 1 438 908 \$ (1 375 284 \$ en 2015). De cette somme, une portion de 217 143 \$ (229 449 \$ en 2015) représente les engagements envers des entreprises apparentées.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risque de taux d'intérêt**

Fonds RadioStar est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent Fonds RadioStar à un risque de juste valeur. En date du 31 août 2016, Fonds RadioStar a des dépôts à terme dont l'échéance est à court terme ainsi qu'à long terme, qui exposent l'organisme à ce risque.

10. CONTRIBUTIONS DES ENTREPRISES DE RADIODIFFUSION

Au 31 août 2016, les entreprises de radiodiffusion doivent verser à l'organisme des contributions s'élevant à une somme totale de 153 884 \$ (82 520 \$ en 2015) afin de respecter les conditions qui leur sont imposées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

11. CHARGES DE FONCTIONNEMENT

En vertu de la proposition visant à établir le fonds de commercialisation et de promotion de la musique canadienne de la langue française devenue « Fonds RadioStar » présentée par l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en septembre 2000 et approuvée par ce dernier le 9 novembre 2000, les charges de fonctionnement ne peuvent excéder 10 % des contributions des radiodiffuseurs versées durant l'existence du Fonds. Du mois d'août 2001 jusqu'au 31 août 2016, les charges représentent 7,6 % des contributions.

12. RÉGIME DE RETRAITE

Fonds RadioStar a un régime de retraite à cotisations déterminées qui garantit le paiement de prestations de retraite à tous les employés qui sont à son emploi depuis plus de trois mois. Les cotisations au régime de retraite sont de 7 % du salaire de base et conditionnelles à la cotisation volontaire de l'employé de 3,5 %. La charge de retraite au montant de 11 001 \$ (11 636 \$ en 2015) est incluse dans les salaires aux résultats.

13. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.